

Comptabilité privée des associations : notions de base

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la comptabilité privée
- Connaître les spécificités comptables des associations
- Apprendre et pratiquer les mécanismes comptables
- Savoir élaborer des comptes de synthèse

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et techniques du formateur
- Règles de base et cas pratiques
- Echanges d'expérience entre participants et formateur

PUBLIC

Tout acteur au sein d'une collectivité locale souhaitant acquérir et maîtriser les connaissances de base de la comptabilité privée et des associations.

DATES :

1-2-3 avril 2009, 23-24-25 septembre 2009

TARIF :

1 295 € HT

PROGRAMME

Les bases de la comptabilité privée

- La comptabilité des associations
 - Sources juridiques et comptables
 - Obligations
 - « Mini dictionnaire » du vocabulaire comptable
 - Le plan de compte des associations
 - Tous les comptes sont dans la balance générale
- Les documents de synthèses comptables

Présentation générale des documents :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- A quoi correspondent -ils , que nous disent-ils ?
- Quels sont les liens entre le bilan et le compte de résultat

Présentation détaillée des documents :

- Décortiquer le bilan et le compte de résultat par grand poste, puis compte par compte dans chaque grand poste

La pratique des bases

- Les comptes en T et les écritures en partie double
- Les différents types d'écritures / Sources juridiques et comptables
 - les ventes ou recettes
 - les achats
 - la trésorerie
 - les opérations diverses
 - les écritures d'inventaires (fin d'exercice)
- Les écritures à la balance générale
 - Notion de journal
 - Notion de Grand livre
 - Balance et équilibre comptable
- Le gestion des stocks
- Les écritures spécifiques aux associations
- Elaborer les comptes de fin d'année : passage de la théorie à la pratique